



## Procédure de financement AMELI – transpalette électrique

### Contextualisation :

Le transpalette électrique offre plusieurs avantages par rapport au transpalette manuel, particulièrement en matière de santé et de bien-être des travailleurs.

Avec un transpalette manuel, le travailleur doit fournir une force considérable pour déplacer des charges souvent lourdes, ce qui peut entraîner des tensions musculaires, des douleurs dorsales et des blessures dues à des efforts répétés. Le transpalette électrique en revanche assure une automatisation du levage et du déplacement des palettes impliquant ainsi un effort physique considérablement réduit.

Les TMS sont l'une des principales causes d'absentéisme dans les secteurs industriels et logistiques, résultant souvent de gestes répétitifs ou de la manipulation de charges lourdes. L'utilisation du transpalette électrique diminue ces gestes répétitifs et élimine la nécessité de pousser, tirer, lever les charges manuellement.

C'est pour ces raisons que la subvention « **Prévention des risques ergonomiques** » de la CNAM a été créée.

Cette aide financière importante de l'assurance maladie permet aux entreprises d'obtenir un remboursement pouvant aller jusqu'à 70% de la valeur des investissements effectués.

Pour être éligibles, les appareils doivent respecter un cahier des charges précis défini par la CARSAT, cahier des charges auquel répond parfaitement **notre transpalette électrique**, référence **161.0300F** :

<b>Transpalette électrique KS Tools</b>	
<b>Référence</b>	161.0300F
<b>Le transpalette électrique compact doit :</b>	OUI
Être neuf et conçu conformément à la réglementation et aux normes en vigueur	OUI
Être conduit en le dirigeant par un timon. Ses mécanismes de translation et de levage sont motorisés électriquement par l'intermédiaire d'une batterie	OUI
Être muni d'un dispositif de protection des pieds (jupe de protection, chasse pied) afin d'éviter un quelconque coincement du pied ou choc sur le talon d'Achille lors du déplacement du chariot	OUI
Être muni d'une protection des mains intégrée au niveau du timon qui disposera d'un dispositif anti-écrasement à son extrémité	OUI
Disposer de l'option vitesse lente timon relevé	OUI
Être équipé d'un freinage électromagnétique et d'un arrêt coup de poing	OUI
Préférentiellement, être muni d'une prise à laquelle pourra se brancher un ordinateur (« valise ») permettant ainsi le diagnostic et la modification des paramètres. Le réglage du paramètre d'accélération de la translation du chariot se fera au niveau le plus bas possible.	OUI
Le transpalette compact disposera d'un rayon de braquage inférieur à 1450 mm	OUI



## ◆ Procédure de financement AMELI – transpalette électrique

Alors n'hésitez pas à vous renseigner sur vos critères d'éligibilité (à découvrir ici :

[https://kstoolsfr.sirv.com/Procedures/Annexe\\_4\\_Cahiers\\_des\\_charges\\_techniques\\_version\\_23\\_octobre\\_2024.pdf](https://kstoolsfr.sirv.com/Procedures/Annexe_4_Cahiers_des_charges_techniques_version_23_octobre_2024.pdf)) et à déposer votre demande à ce titre.

---

### Les démarches à entreprendre

#### 1. Accéder au site AMELI ([www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))

- Se connecter à votre compte
- Si vous n'avez pas encore de compte, il faut en créer un

#### 2. Rechercher la section « Aides financières »

- Se rendre dans la section « Employeurs » si vous représentez une entreprise
- Vérifiez les informations relatives aux aides financières pour l'achat de transpalettes électriques

#### 3. Télécharger le formulaire

- Remplissez-le en ligne ou manuellement si vous préférez l'imprimer
- Il vous faudra fournir toutes les informations requises concernant notamment votre entreprise et le type de matériel concerné par votre demande

#### 4. Joindre les documents requis

- Justificatif de la demande
- Facture acquittée
- RIB de votre entreprise
- Preuve de l'agrément concernant l'équipement  
Disponible ci-dessous pour notre transpalette 161.0300F :  
→ [https://kstoolsfr.sirv.com/Procedures/Attestation\\_financement\\_transpalette.pdf](https://kstoolsfr.sirv.com/Procedures/Attestation_financement_transpalette.pdf)
- Attestation URSSAF prouvant que votre entreprise est à jour concernant ses cotisations sociales

#### 5. Soumettre votre demande

- Soumettez votre formulaire complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires directement en ligne via votre compte AMELI ou par courrier à l'adresse indiquée sur le formulaire.